

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

**Convocation du 30 mars 2023
Séance du 6 avril 2023**

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : Madame DESORT Betty (pouvoir à PARNETZKI Claudine), Madame MORANTIN Brigitte (pouvoir à MICHON Jacques), Madame KERRAR Maggy (pouvoir à POULAIN Ophélie), Monsieur IDLHAJ Hamed (pouvoir à CINQUEMANI Sébastien), Monsieur ZAIR Mohamed (pouvoir à BACHIRI Karim)

**OBJET : Demande de subvention au Département du Nord dans le cadre de
l'Aide à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales pour le
projet de réaménagement du Centre Ville (AAT)**

Considérant que le Département du Nord accompagne les communes à l'aménagement de Trottoirs le long des routes Départementales;

Considérant le projet de la ville de Waziers de réaménagement du centre-ville avec un objectif qualitatif;

Considérant que les travaux devront obligatoirement être engagés avant le 31 décembre 2024, et terminés avant le 31 Décembre 2025;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter une subvention au Département du Nord dans le cadre de l'aménagement de Trottoirs le long des Routes Départementales, pour le projet de réaménagement du Centre-Ville, pour un montant estimatif de 42 295 euros, la base de subvention étant la suivante :

<i>Nature des travaux</i>	<i>Montant unitaire des aides</i>
<i>Surface de trottoirs aménagée</i>	<i>10€/m²</i>
<i>Blocs bordures caniveaux posés en limite de chaussée</i>	<i>30€/m²</i>
<i>Bordures ou caniveaux posés seuls en limite de chaussée</i>	<i>15€/m²</i>
<i>Busage de fossé pour réalisation d'un cheminement doux</i>	<i>40€/m²</i>
<i>Bordures de quais bus accessibles aux personnes à mobilité réduite</i>	<i>50€/m²</i>

L'objet de la délibération vise à autoriser le dépôt d'une demande de subvention auprès du Département du Nord dans le cadre de l'aménagement de Trottoirs le long des routes Départementales.

Vote : Adopté à la majorité

Pour : 15

Contre : 14

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 22/05/2023
Envoyé en préfecture : 14/04/2023
Reçu en préfecture : 14/04/2023
Identifiant : 059-215906546-20230406-2023_042-DE